

Barges, 2^e saison

Fiche prélèvements 2008 - 2009

Pourquoi ?

La France est le seul pays de l'Union européenne où la chasse de la barge à queue noire est autorisée. Deux sous-espèces fréquentent notre pays :

- la barge à queue noire islandaise (*Limosa limosa islandica*), qui niche en Islande et hiverne sur les côtes d'Europe de l'ouest. Elle est présente en France de juillet à avril.

- la barge à queue noire continentale (*Limosa limosa limosa*), qui niche dans le nord de l'Europe, principalement aux Pays-Bas, et hiverne du Portugal à l'Afrique tropicale. Si l'on excepte celles qui nichent dans notre pays (un peu moins de 200 couples), cette sous-espèce n'est guère présente en France que pendant ses migrations, c'est-à-dire de juin à août, et de février à avril. La sous-espèce islandaise est dans un état de conservation favorable, et son effectif hivernant augmente nettement en France depuis une quinzaine d'années. La sous-espèce continentale est par contre en fort déclin. La raison de ce déclin est claire : la production de jeunes est devenue très faible et très insuffisante, en raison principalement de la prédation, et de l'intensification de l'agriculture dans le nord de l'Europe, en particulier aux Pays-Bas. Néanmoins, la persistance de la chasse de cette espèce en France est mise en cause. Les informations disponibles sur ce sujet montrent pourtant que cette chasse n'a très probablement pas d'impact sur la sous-espèce continentale. Les résultats combinés des enquêtes sur

les prélèvements cynégétiques menées dans les années 1990 par l'ONCFS et l'UNFDC au niveau national, et par les FDC dans la région cynégétique ouest, fournissent une estimation de ce qu'était alors le prélèvement de barges.

Mais la barge à queue noire (et à plus forte raison ses deux sous-espèces) n'est pas dissociée de la barge rousse dans cette estimation. L'objectif de cette enquête est donc d'essayer d'estimer les proportions de barges à queue noire, et si possible de celles de la sous-espèce continentale, dans ce total.

LES PRÉLÈVEMENTS DE BARGES À QUEUE NOIRE SAISON 2007-2008

- Hors DPM : 90 %
- DPM : 10 %
- 2^e décade de septembre : 31 %
- 3^e décade de septembre : 35 %

LES PRÉLÈVEMENTS DE BARGES ROUSSES SAISON 2007-2008

- DPM : 83 %
- Hors DPM : 17 % (marais arrière-littoraux proches du DPM)
- 1^e décade de septembre : 21 %
- 2^e décade de septembre : 38 %

Comment ?

Les chasseurs de gibier d'eau ayant l'occasion de tuer des barges sont invités à fournir des informations sur ces oiseaux. La barge à queue noire et la barge rousse sont faciles à différencier en main.

Il suffit en particulier de regarder la queue, qui se termine par une large barre noire chez la première, ou bien l'aile, qui comporte une barre blanche chez la barge à queue noire mais pas chez la barge rousse.

- 1 : barge à queue noire
- 2 : barge rousse
- A : éclipse
- B : nuptial
- C : en vol



Serge NICOLLE

